

## Logique des migrations à travers le monde

d'après les travaux de François Héran professeur au collège de France

Chaire : Migrations et Sociétés

Conférence le 17 octobre 2021 au Carla bayle

Le nombre de migrants dans le monde progresse mais la proportion de migrants par rapport à la population mondiale reste faible : seulement 3,5 % en 2020

Les chinois et les Hindous migrent peu à l'étranger sinon une diaspora riche et cultivée. C'est une migration interne plus ou moins clandestine, d'une région à l'autre, de la campagne vers la ville

Par contre, la Bosnie, la Syrie, l'Albanie, la Géorgie et la Roumanie

l'Afghanistan, l'Irlande

ont les plus grands taux d'émigrés

Le taux d'immigration dépend de l'histoire et de la politique.

Les pays pauvres ne migrent pas vers les pays riches mais entre eux, entre voisins.

Même langue, même climat et mêmes modes de vie

Ceux qui migrent sont moyennement riches, il faut avoir les moyens pour migrer.

Payer les passeurs ou les moyens de transport. Quand ils arrivent à destination ils ont souvent tout perdu.

Les riches migrent aussi mais vers des pays encore plus riches

les pays d'accueil : en premier ce sont les pays du golfe. C'est une migration pour le travail. Il n'y a pas de regroupement familial possible. C'est une immigration économique et temporaire.

### **Migrer c'est traverser des frontières**

La frontière est la limite qui sépare deux États. Elle peut être artificielle. C'est ce que l'on peut lire sur une carte. Elle peut être naturelle, la crête d'une chaîne de montagne, le passage d'un col ou un fleuve. Ou encore la limite des zones marines territoriales.

Les lieux de passage sont libres en temps de paix et en Europe, ou gardés par des douaniers, des gardes côtes, ou des soldats aux postes frontière en temps de conflits.

### **Construire des murs**

Pour protéger leur frontière et faire barrage aux migrants des pays ont construit des murs ou des zones protégées de barbelés.

Par exemple : Entre les États-Unis et le Mexique

Entre le Maroc et la zone de Ceuta enclave espagnole

et maintenant aux frontières de l'Europe, en Hongrie, en Grèce, en Lituanie et en Pologne.

Ces zones frontalières sont interdites à la presse et aux organisations non gouvernementales. État d'urgence, Pas d'information, pas de droit de contrôle

L'efficacité des murs physiques est très relative... faire le mur au risque de sa vie : dessous en creusant des tunnels (en Palestine) , en passant par dessus ou au travers (Ceuta passage en groupe et débordement des gardes) , à côté ou au bout (les murs ont une certaine longueur... !) Les migrants sont « dans la frontière » la Zone

Les « murs législatifs » sont plus inquiétants

Des accords autorisent certains pays à retenir les migrants dans des camps :

En Libye, en Turquie, en Grèce 100% financés par l'UE camps fermés... prison. D'ici l'automne 2022 quatre autres camps devraient voir le jour dans les îles de Leros, Kos, Chios et Lesbos

Il y a d'autres moyens plus rapides : le rapatriement accéléré de ceux qui ne peuvent prétendre au droit d'asile, ou le **refoulement**, reconduite à la frontière sans tenir compte des demandes d'asile ou de la protection internationale

**FRONTEX Agence Européenne chargée des frontières extérieures** et de lutte contre les mafias. Dirigée par le français Fabrice Leggerie, disposera d'ici 2027 de 10000 agents (en uniforme et armés) et d'un budget annuel de 900 millions d'euros. Sa gestion est contestée par la commission européenne et par la cour des comptes européenne.

Les gardes côtes utilisent des manœuvres de **Push Back** pour repousser les embarcations de migrants en mer Égée en Méditerranée ou en Manche côté Angleterre.

Côté français les gardes côtes interceptent les embarcations et les ramènent en France. La SNSM assure les sauvetages (depuis le début de l'année 2021 45 Sauvetages contre 19 en 2020).

Pour donner une idée de l'augmentation du flux migratoire

En Manche cette année 23000 migrants sont parvenus à gagner les côtes anglaises et 7000 ont été secourus et ramenés sur les côtes françaises.

Ce sont des Kurdes d'Irak et d'Iran, des soudanais, des Syriens et même des Vietnamiens . La traversée coûte de 2000 à 7000€

A titre de comparaison 34000 migrants sont arrivés par l'Espagne et moins de 8000 par la Grèce.

A la frontière Italienne, pour éviter les contrôles policiers les migrants passent par les cols alpins (col du Montgenèvre) et arrivent à Briançon. Ce sont pour la moitié des Afghans, en famille. Leur objectif n'est pas de rester mais de gagner l'Allemagne ou l'Angleterre.

La politique de l'Europe et par là même de la France est  
« la gestion maîtrisée des flux »  
d'où les contrôles renforcés pour entraver les passages illégaux.

L'accueil des migrants est sous dimensionné, et précaire pour ne pas créer des points de fixation. Le SAMU social a des consignes pour ne s'occuper que des gens sans papiers (sans domicile fixe) Les autres sont à la charge des associations.

A Briançon le 16 novembre, l'association Refuges Solidaires a déposé un recours contre l'État pour non assistance à personnes en danger, pour contraindre l'État à mettre les migrants à l'abri. (une audience doit se tenir le 24 novembre au TA de Marseille...et en attendant ? Il fait froid et MSF a installé une tente gonflable comme lors de tremblements de terre à Haïti en 2010.

### **Et en même temps**

Le régime d'Alexandre Loukachenko en Biélorussie attire les migrants Irakiens et Syriens et les pousse à traverser les frontières des pays voisins pour déstabiliser l'Union Européenne.

Après la Lituanie pendant l'été 2021 c'est maintenant la Pologne qui est confrontée à une vague migratoire.

**L'UE ne peut pas se transformer en financeur de barbelés...ni se replier sur elle même.**

**Et maintenant ...au 21e siècle ... que peut-t-on envisager de proposer ?**

Pour une politique migratoire et d'asile, digne et maîtrisée. Conforme aux valeurs de démocratie. S'opposer aux chantages des dictateurs.

Pour une politique d'intégration active : apprentissage des langues, formation professionnelle, emploi, logement, connaissance et partage des valeurs fondamentales  
Venir en aide immédiatement aux personnes qui meurent de froid à notre frontière  
L'UE doit mettre à la disposition de la Pologne les finances et moyens de recevoir les migrants et d'étudier leur situation avant leur accueil en Europe.

Pour un « pacte migratoire » de solidarité entre les pays des frontières extérieures de l'Europe et les pays de destination.

## La déclaration universelle des droits de l'homme

Avec l'adoption de la déclaration universelle des droits de l'homme en 1948, des principes généraux de *protection internationale de l'homme* se mettent en place, qui constituent la base d'un droit international en évolution constante.

L'assemblée générale des Nations unies réunie au Palais de Chaillot, à Paris, le 10 décembre 1948, adopte la déclaration universelle des droits de l'homme.

L'organisation des Nations unies, à travers ses institutions, cherche à établir une *coopération internationale pour faire respecter les libertés fondamentales*.

La déclaration universelle de 1948 définit solennellement ces libertés. L'idée fondamentale de la déclaration est que *chacun peut vivre librement à condition de respecter la liberté d'autrui* et de ne pas lui nuire. Le texte est inspiré de la déclaration des droits de l'homme et du citoyen de 1789 qui pose les droits fondamentaux de l'homme. Dans le texte de 1948, certains droits sont précisés, d'autres sont ajoutés : droit au travail, à l'éducation et à la culture, à la santé.

La déclaration de 1948 crée également pour chaque individu des *devoirs de solidarité vis-à-vis de son prochain*.

Les droits sont reconnus et doivent être respectés par la loi. *Ils s'imposent à tous, y compris aux États à l'égard de leurs ressortissants*. Dans chaque pays l'État doit intervenir pour les mettre en œuvre . Une loi contraire aux droits de l'homme doit pouvoir être annulée .

L'État est aussi le garant du respect des droits de l'homme par sa capacité à réprimer les atteintes aux droits de l'homme. La déclaration de 1948 est acceptée par plus de cinquante États, très différents dans leur niveau de vie et leurs modes de fonctionnement ; ce fait traduit le caractère effectivement « *universel* » de ce texte, qui n'existait pas dans la déclaration de 1789.